



PROCÈS VERBAL

DE LA SESSION ORDINAIRE DU

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DE L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE

TENUE LE 15 NOVEMBRE 2022

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, tenue à l'école Notre Dame du Sacré Coeur, le 15 novembre deux mille vingt-deux, à 18h30.

SONT PRÉSENT(E)S : Mmes Kim Guillemette
Marie-Joelle Desrosiers
Mylène Barbeau
Caroline Pelchat
Karoline Alain
Annie Boily
Marie-Philippe Bisson
Rachel Champagne
Audrée Vallières

SONT ABSENT(E)S Mme Roxanne Morin
Karine Briand

1.ACCUEIL, PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Il est 18h30.

Mme Anik Saumure souhaite la bienvenue.
L'assemblée est présidée par Mylène Barbeau.

2.LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 15 NOVEMBRE 2022

CE-64-22

L'ordre du jour du 15 novembre 2022 est lu,
puis adopté avec l'ajout d'un point sur
l'amélioration de la cour d'école par Caroline
Pelchat.

Adopté par Kim Guillemette

3.SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 SEPTEMBRE 2022	CE-65-22	Le procès-verbal du 22 septembre 2022 est lu et adopté avec l'ajout de la décision d'acheter des jeux et des livres avec la mesure Aide aux parents (15024).
		Adopté par Caroline Pelchat
4.QUESTIONS DU PUBLIC		Aucune intervention
5.RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE	CE-66-22	Anik Saumure fait le résumé des règles. Il est proposé d'ajouter la possibilité de tenir les rencontres en vidéoconférence, de délimiter le temps de l'intervention du public et d'enlever les frais de remboursement (déplacements, gardiennage).
		Adopté par Mylène Barbeau
6.ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU C.É.	CE-67-22	Le budget de fonctionnement du CE sera utilisé pour un repas à la fin de l'année et le reste sera redonné pour les activités de l'école.
		Adopté par Karoline Alain
7.PRÉSENTATION DES MESURES BUDGÉTAIRES ACCORDÉES 2022-2023		Anik Saumure présente la description des différentes mesures budgétaires allouées par le MEES.
8.SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF		Anik Saumure présente les priorités de travail pour l'année 2022-2023 même si le prochain projet éducatif 2023-2028 est en construction.
		<u>Pédagogie :</u>
		<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des TIC dans la pédagogie • Amélioration des pratiques évaluatives • Napperons pour les parents
		<u>Bien-être :</u>
		<ul style="list-style-type: none"> • Coins calme • Ateliers en classe : fonctions exécutives, gestion des émotions,

civisme, habiletés sociales,
intimidation...

- Cueillette de données pour les comportements dans Mozaik par les intervenants

Collaboration école-famille-communauté :

- Projet : changement du Logo,
- Sondage auprès des familles
- Davantage de communications sur ce qui se fait à l'école

9.PLAN D'ACTION POUR UN MILIEU SAIN ET BIENVEILLANT

Audrée Vallières présente le bilan du plan d'action et le dépliant qui sera remis aux parents. Il est suggéré que les membres en prennent connaissance afin de proposer leurs suggestions pour la rencontre de janvier. La poursuite des actions est en cours. Un sondage sera passé aux élèves et auprès du personnel pour établir les prochaines actions.

10. DÉCISIONS AU SUJET DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

CE-68-22

Anik Saumure explique que les Zouvrières ont proposé leur aide pour la campagne de financement pour aider à financer les activités de l'école dont la location de jeux gonflables en juin. Les sous seront versés dans le compte de l'école.

Kim Guillemette propose qu'il y ait aussi une option de contribution financière pour les parents qui ne souhaitent pas vendre de produits.

Pour le voyage à Tremblant, les 6^e année ont fait une cueillette de bouteilles et un dîner hot-dog.

Approuvé par Marie-Joelle Desrosiers

11. AUTRES SUJETS

Amélioration de la cour d'école

Anik Saumure explique que le projet d'amélioration de la cour d'école est repoussé par le centre de service pour un temps indéterminé (délai dans les autres projets). Il

serait toutefois possible de faire des parties du projet avec des bénévoles et les sous recueillis par l'école. Caroline propose que l'aménagement de la classe extérieure soit exploré. Marie-Joelle se porte volontaire pour nous aider. Kim Guillemette nous propose aussi de faire une demande de financement à la mine Sayona. Anik organisera une rencontre avec le comité pour élaborer un plan pour cette année.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-70-22

Madame Mylène Barbeau lève l'assemblée.

Il est 19h40.

Mylène Barbeau, présidente

Anik Saumure, direction